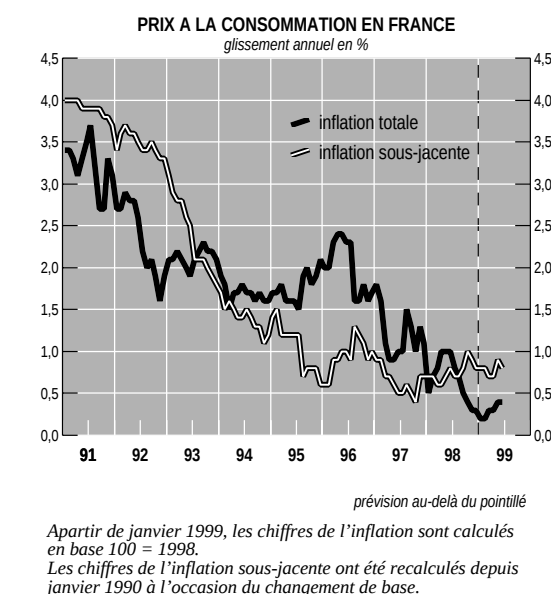


Prix à la consommation

L'inflation sous-jacente ⁽¹⁾ est restée un peu en dessous de +1% tout au long de l'année 1998, alors que le glissement annuel des prix à la consommation est passé de +1,1% fin 1997 à +0,3% fin 1998. En moyenne annuelle, les prix à la consommation se sont accrus de +0,7% en 1998, soit le taux le plus bas depuis 1953. Cette évolution très modérée s'explique principalement par un mouvement de désinflation importée, lié à la chute des cours du pétrole et des matières premières. Ce mouvement s'est directement répercuté sur les prix de certains secteurs, comme l'énergie ou l'alimentation, mais a aussi poussé à la baisse les coûts de production dans l'industrie. Les prix de production des biens intermédiaires se sont ainsi inscrits en recul tout au long de l'année dernière. Dans un contexte de modération salariale et de concurrence accrue, les évolutions de prix sont donc restées faibles, et ce en dépit d'une consommation des ménages particulièrement vigoureuse. Avec la stabilisation progressive des cours du pétrole et des matières premières, le glissement annuel des prix à la consommation devrait très légèrement remonter d'ici au mois de juin 1999.

La stabilisation des cours du pétrole et des matières premières devrait entraîner une remontée progressive des prix

Dans l'industrie, la modération des prix est générale. En 1998, les cours du pétrole et des matières premières industrielles se sont écroulés (respectivement -33% et -16% par rapport à 1997), poussant à la baisse les prix de vente industriels, notamment ceux des biens intermédiaires. Ainsi, les prix de production dans l'industrie manufacturière ont diminué de 1,0% sur l'année. Générale en Europe, cette orientation baissière des prix industriels est ressentie par les chefs d'entreprise, dont les perspectives de prix n'ont pas cessé de se dégrader tout au long de l'année. Les prix d'importation ont également nettement ralenti au cours de 1998. Les évolutions salariales sont restées modérées (+2,0% en glissement annuel pour le Salaire Horaire de Base Ouvrier ⁽²⁾, après +2,6% en 1997). Les évolutions des prix des services du secteur privé ont conservé un niveau relativement



élevé (+2,0%), malgré une concurrence importante dans certains secteurs, comme les services d'hébergement ou la restauration.

Au total, le maintien tout au long de l'année 1998 d'une inflation quasi-nulle pour les produits manufacturés et de +2% pour les services privés explique la stabilité de l'inflation sous-jacente à un niveau proche de +1%, dans un contexte de nette accélération de la consommation des ménages (+3,8% en moyenne annuelle, contre +0,9% en 1997).

La chute des cours des matières premières alimentaires (-18% en 1998), notamment celle des denrées tropicales (café, thé, cacao), a directement pesé sur les prix de l'alimentation. La dégringolade des cours du porc, qui doit beaucoup à la débâcle économique de la Russie à la fin de l'été dernier, s'est également répercutée sur les prix de l'alimentation. Enfin, l'effondrement des cours du pétrole a joué, là aussi de façon directe, sur les prix de l'énergie.

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

(2) Le suivi du SHBO remplace celui du Taux de Salaire Horaire ouvrier (TSH) depuis octobre 1998.

Dans les mois qui viennent, les cours du pétrole et des matières premières devraient se stabiliser. La modération générale des prix ne serait pas remise en cause, en raison des faibles évolutions des coûts de production dans l'industrie manufacturière, mais aussi d'évolutions salariales relativement modérées (+1,8% pour le SHBO en glissement annuel en juin). D'ailleurs, les perspectives personnelles de prix des chefs d'entreprise restent déprimées. A la fin du premier semestre de 1999, l'inflation sous-jacente devrait à peu près se maintenir à son niveau de la fin 1998, soit un peu moins de +1%. Quant au glissement annuel de l'indice d'ensemble, il devrait légèrement remonter d'ici à la fin du semestre (+0,4%).

Modération des baisses dans l'énergie

En raison de la chute des cours du Brent, les prix des produits pétroliers ont fortement diminué en 1998. Les baisses des tarifs de EDF-GDF, plus importantes en 1998 qu'en 1997, s'expliquent en partie par la chute des cours du pétrole, qui intervient dans la formule de révision des tarifs du gaz, et par un certain équilibre entre les tarifs des deux entreprises publiques. Au total, alors qu'il se situait à -0,3% fin 1997, le glissement annuel des prix de l'énergie s'est replié jusqu'à -5,2% fin 1998.

En début d'année 1999, les prix de EDF-GDF sont à nouveau en baisse, en raison du passage de 20,6% à 5,5% du taux de TVA des abonnements et de baisses des tarifs. En revanche, les cours du Brent semblent s'être stabilisés à un niveau légèrement supérieur à 10 \$/bl, entraînant un essoufflement progressif des

baisses de prix des produits pétroliers. D'ici le mois de juin 1999, la stabilisation progressive des prix de l'énergie porterait leur glissement annuel à -3,1%.

Stabilisation dans l'alimentation en 1999

En 1998, les prix des produits alimentaires ont sensiblement ralenti. Après un sursaut au printemps lié à des difficultés de production d'ordre climatique, les prix des produits frais ont baissé au second semestre de l'année, en raison d'une baisse de la consommation à l'étranger, mais aussi en France. Au total, leur glissement annuel est passé de 4,6% fin 1997 à 2,1% fin 1998. La chute des cours du porc (-25% sur 1998) s'est répercutée sur les prix à la consommation (-11,6% pour la viande de porc fin 1998, contre +4,4% fin 1997). Les prix des produits alimentaires ont aussi enregistré la baisse des cours des denrées tropicales, qui s'est traduite en 1998 par une baisse des prix du regroupement "café-thé-cacao" (-2,2% fin 1998, contre +9,4% fin 1997). Au total, le glissement annuel des prix de l'alimentation s'est établi à +0,5% fin 1998, contre +2,5% fin 1997.

Au cours du premier semestre de 1999, en retenant comme hypothèses la poursuite de la baisse des prix des produits frais, qui reviendraient progressivement sur leur tendance de long terme, la stabilisation des cours des matières premières alimentaires et l'amélioration des conditions sur le marché des viandes, les prix des produits alimentaires devraient progresser au même rythme qu'à la fin de l'année dernière.

LES PRIX A LA CONSOMMATION (*)

Groupes de produits (et pondérations 1999)	Glissements annuels en fin de semestre					(évolution en %)		
						Moyennes annuelles		
	juin 1997	déc. 1997	juin 1998	déc. 1998	juin 1999	1996	1997	1998
Alimentation (18,1%)	1,2	2,5	2,7	0,5	0,4	1,2	1,8	1,6
Tabac (2,0%)	8,2	4,9	3,1	3,1	4,5	7,6	8,0	3,1
Produits manufacturés (30,7%)	-0,3	0,1	0,2	0,0	-0,2	1,0	-0,1	0,1
Énergie (7,3%)	1,9	-0,3	-2,4	-5,2	-3,1	5,1	2,2	-3,0
<i>dont produits pétroliers (4,2%)</i>	3,8	0,2	-3,2	-7,1	-2,1	7,8	4,1	-4,1
Services (42,0%)					1,2 ^(*)			
<i>dont loyers-eau (7,9%)</i>	1,5	1,9	2,4	2,2	2,3	2,8	1,7	2,2
<i>dont santé (5,1%)</i>	0,7	0,5	1,0	0,4	0,1	1,2	0,6	0,6
<i>dont services publics, puis transports-communications^(*) (4,2%)</i>	0,4	-0,2	-0,8	0,8	0,8 ^(*)	0,5	0,6	-0,2
<i>dont services du secteur privé, puis autres services^(*) (24,7%)</i>	1,8	1,8	2,0	2,0	1,2 ^(*)	2,7	1,8	1,9
Ensemble (100%)	1,0	1,1	1,0	0,3	0,4	2,0	1,2	0,7
Ensemble hors tabac (98,1%)	0,9	1,1	1,0	0,3	0,3	1,9	1,1	0,6
Inflation sous-jacente (62,0 %) ⁽¹⁾	0,5	0,7	0,8	0,8	0,8	1,0	0,7	0,8

■ Préviation

(1) Ensemble hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales. Les données ont été rétropolées, à la suite du changement de base, en janvier 1999

(*) dans la nouvelle base à partir de janvier 1999, Cf. encadré.

Des prix des produits manufacturés au point mort

Fin 1998, le glissement annuel des prix des produits manufacturés a été nul, après une très légère hausse en 1997 (+0,1%). Pour un certain nombre de produits (habillement-chaussures, maroquinerie, meubles, ...), l'année 1998 a été marquée par des baisses de prix plus fortes que d'habitude pendant les soldes. Plus qu'avant, les soldes sont une période privilégiée pour la consommation des ménages. La concurrence entre les commerces est devenue plus vive, accentuant les baisses de prix au moment des soldes, sans pour autant que ces baisses soient rattrapées aux autres moments de l'année. L'année 1998 a également vu des mouvements heurtés des prix de l'automobile, liés à la succession de phases de promotions. Enfin, en raison d'importants gains de productivité, les prix de l'électroménager et de l'électroacoustique ont continué d'enregistrer des baisses en 1998.

Ces tendances de fond devraient se retrouver cette année. Les perspectives de prix dans le commerce de détail non alimentaire suggèrent également de faibles évolutions de prix pour les prochains mois. Enfin, le moindre dynamisme de la consommation des ménages en produits manufacturés ne serait pas un facteur favorable à une reprise des prix dans ce secteur, qui devraient continuer de stagner d'ici à la fin du semestre.

Des prix des services freinés par la concurrence

La vigueur de la consommation des ménages en services en 1998 (+3,4%, après +1,7% en 1997) n'est peut-être pas étrangère au dynamisme tout relatif des

prix des services du secteur privé en 1998 (+2,0% fin 1998, contre +1,8% fin 1997; la plupart des produits de ce poste se retrouvent dans l'appellation "autres services" en nouvelle base, Cf. encadré), en partie accentué par le déroulement de la Coupe du monde de football en France. Avec la poursuite de la modération salariale et l'accroissement de la concurrence, les prix des services pourraient très légèrement ralentir au cours du premier semestre de 1999.

En 1998, les tarifs des télécommunications n'ont pas baissé de façon uniforme, contrairement à l'année 1997, où ils avaient diminué de près de 5%. Ainsi, les baisses ponctuelles enregistrées ici où là l'an dernier n'ont pas eu d'incidence significative sur l'évolution des prix à la consommation. Par ailleurs, début 1998, la redevance audiovisuelle a été relevée de +5,0%, alors qu'elle avait été stable l'année précédente. En revanche, une concurrence accrue entre les différents moyens de transport, notamment ferroviaires et aériens, a entraîné un tassement général des augmentations de prix dans ce secteur. Ainsi, le glissement annuel des prix des services de transports est passé de +2,6% fin 1997 à +0,7% fin 1998. Au total, les prix du poste "services publics" ⁽³⁾ se sont établis à +0,8% fin 1998, contre -0,2% fin 1997.

Au premier semestre de 1999, des baisses sont prévues dans les services de télécommunications. En revanche, l'évolution des prix dans les transports pourrait jouer dans l'autre sens. Au total, le glissement annuel du poste "transports-communications", qui prolonge le poste "services publics" dans l'IPC

(3) Le poste "services publics" comprend les services des postes et des télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens et certains tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

L'Indice des Prix à la Consommation fait peau neuve

Depuis le mois de janvier 1999, un nouvel Indice des Prix à la Consommation (IPC), rebasé en moyenne 1998, est publié. Cette modification est en grande partie liée à la mise en place de la base 1995 dans les Comptes Nationaux. Ce nouvel indice est décliné selon une nomenclature restructurée. Le champ couvert par l'indice est plus large. Par ailleurs, des changements méthodologiques ont été opérés (changement du mode de calcul de certains indices, actualisation de la base de calcul pour les produits frais, nouvelles pondérations des produits en cohérence avec le changement de base de la Comptabilité Nationale, ...). Enfin, l'IPC est désormais étendu aux Départements d'Outre-Mer, sauf pour l'inflation sous-jacente, en raison de la difficulté de prendre en compte les variations fiscales pour ces départements.

Le nouvel indice intègre une part plus importante de la consommation des ménages au sens des Comptes Nationaux (94,1%, contre 88,3% dans l'ancienne base). Les secteurs retenus dans le nouvel indice des prix à la consommation et absents dans l'ancien sont essentiellement des

services (assurances automobile et habitation, maisons de retraite, crèches, employés de maison, ...), mais on y trouve également les prix des véhicules d'occasion.

Au niveau sectoriel, les principaux regroupements sont, dans une large mesure, comparables aux anciens, sauf pour les "services". Ceux-ci regroupent désormais les anciens postes "loyers-eau", "services de santé", "services publics" et "services du secteur privé". Ce dernier regroupement a été enrichi et renommé "autres services".

Le changement de base se traduit par un glissement annuel de l'indice d'ensemble inférieur de 0,1 point à ce qu'il aurait été en ancienne base et de 0,2 point pour l'inflation sous-jacente. En particulier, la prise en compte de la nouvelle base conduit à une évolution des prix du regroupement "autres services" nettement inférieure à celle du regroupement "services du secteur privé". Cette différence est en grande partie liée aux évolutions de prix très modérées de certains services nouvellement intégrés (assurances automobile, formalités administratives, ...).

nouvelle base (sans toutefois prendre en compte la redevance audiovisuelle) devrait rester stable dans les mois qui viennent (+0,8% en juin).

Les relèvements tarifaires dans les services de santé sont restés très mesurés en 1998, en raison des efforts poursuivis par les pouvoirs publics pour maîtriser les dépenses d'assurance maladie. Ainsi, le glissement annuel des tarifs des services de santé a atteint +0,4% fin 1998, soit un niveau très proche de celui constaté fin 1997 (+0,5%). En 1999, la contrainte liée au respect des objectifs nationaux quantifiés devrait limiter encore plus les réévaluations des tarifs. Le glissement annuel des prix des services de santé pourrait être quasiment nul à la fin du semestre.

Les prix des loyers ont été tirés vers le haut par l'accélération de l'Indice du Coût de la Construction. Le relatif dynamisme des prix dans ce secteur est à relier à la vigueur de l'activité, depuis maintenant plusieurs trimestres. Le glissement annuel du poste "loyers", qui s'établissait à +1,6% fin 1997, s'est ainsi accru au cours de l'année 1998 et a atteint +2,1% en décembre. Les perspectives de prix des

entrepreneurs du bâtiment restant à un haut niveau, les prix de la construction devraient rester dynamiques dans les mois qui viennent et le glissement annuel des loyers pourrait continuer de s'accroître d'ici à la fin du semestre (+2,2% en juin).

Dans l'indice des prix à la consommation en nouvelle base, le glissement annuel des prix du regroupement "services", composé des postes "loyers-eau", "services de santé", "services publics" (qui prolonge "transports-communications") et "services du secteur privé" (qui prolonge "autres services"), serait de +1,2% en juin 1999.

La modération des prix à la consommation est générale dans la zone euro. Fin 1998, les prix à la consommation n'ont progressé que de +0,8% dans l'ensemble des pays formant la zone euro, soit le taux le plus bas depuis trente ans pour ces pays. Au sein de l'"Eurolande", la France est le pays affichant l'inflation la plus basse. Cette singularité vient notamment des prix de l'alimentation, qui ont plus sensiblement ralenti en France qu'ailleurs, et ce du fait des produits frais. ■

Emploi

En 1998, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles, bénéficiant de la vigueur de l'activité, a enregistré une hausse de plus de 300 000 postes de travail, en nette accélération par rapport à l'année précédente (+205 000). L'emploi total a progressé de +1,8% en 1998. Depuis l'automne, la croissance de l'emploi s'est un peu infléchie, parallèlement à celle de la production. Au premier semestre de 1999, les créations d'emplois salariés marchands se poursuivraient, mais à un rythme moins soutenu. Elles atteindraient 90 000 environ. L'emploi total progresserait de 0,6%.

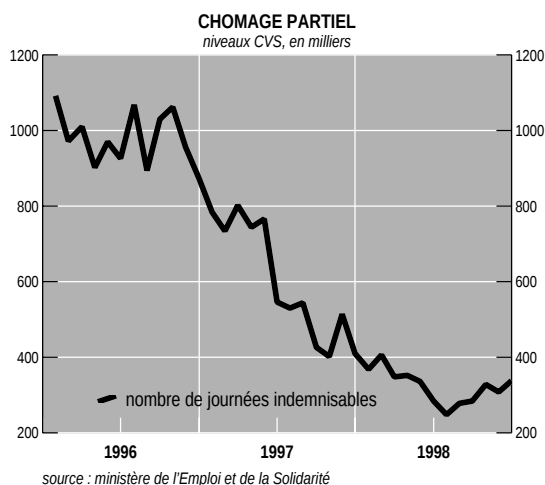
En 1998, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a poursuivi la croissance amorcée à la fin de l'année 1996 : +2,1% en glissement annuel fin décembre 1998 (soit 323 000 créations nettes d'emplois), après +1,4% en 1997. L'emploi a été en accélération tout au long de l'année 1997 et du premier semestre de 1998, avant de ralentir légèrement au second : +0,5% au premier semestre de 1997, +0,9% au second, +1,2% au premier semestre de 1998 puis +0,9% au second. Les gains de productivité par tête ont été modérés : après avoir progressé de 2,1% en 1997, la productivité apparente du travail dans le secteur marchand non agricole aurait augmenté, en 1998, de 1,5%, soit un rythme proche de la moyenne observée depuis le début des années quatre-vingt-dix.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	Glissements semestriels taux d'évolution en % - CVS					Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux de fin d'année en milliers - Bruts		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salariés des secteurs marchands non agricoles	0,5	0,9	1,2	0,9	0,6	0,1	1,4	2,1	14591	14796	15119
Industrie (y compris BGCA)	-0,4	-0,2	0,3	0,0	-0,2	-2,1	-0,6	0,3	5280	5246	5262
Industries agro-alimentaires	0,7	0,5	0,2	0,2	0,2	0,0	1,2	0,4	525	531	533
Énergie	-1,0	-1,3	-1,1	-1,1	-0,2	-1,0	-2,3	-2,2	244	238	233
Bâtiment-génie civil et agricole	-0,8	-0,4	0,0	-0,1	0,2	-4,0	-1,3	-0,2	1118	1103	1101
Industrie manufacturière	-0,4	-0,2	0,5	0,1	-0,3	-1,9	-0,6	0,6	3394	3373	3395
dont:											
Biens intermédiaires	-0,6	0,2	0,7	0,1		-1,7	-0,4	0,8	1087	1083	1092
Biens d'équipement	-0,3	0,0	0,8	0,5		-1,4	-0,3	1,4	1354	1350	1368
Automobile	-0,6	-0,5	0,1	0,1		-1,7	-1,1	0,2	323	320	320
Biens de consommation	-0,6	-0,7	-0,1	-0,5		-2,8	-1,2	-0,6	952	941	935
Tertiaire marchand	1,0	1,6	1,7	1,4	1,0	1,4	2,6	3,1	9311	9550	9858
dont :											
Commerces	0,7	0,8	0,9	1,3		0,8	1,5	2,3	2231	2265	2316
Transports-télécom.	-0,1	1,3	1,0	0,5		-0,1	1,2	1,6	1364	1380	1402
Services marchands (y compris intérim)	1,6	2,2	2,2	1,7		2,3	3,8	4,0	5046	5236	5454
Banques-assurances	-0,1	-0,1	0,9	1,4		-0,5	-0,2	2,4	700	669	685
Tertiaire non marchand (y compris CES, CEC,...)						0,4	0,7	1,9	4859	4890	4983
EMPLOI TOTAL (y compris salariés agricoles et non salariés)						0,0	1,0	1,8	22203	22430	22836

■ Préviation

①



Au cours de l'année, le recours au chômage partiel a nettement reculé dans les entreprises : 323 000 journées indemnisables, en moyenne mensuelle, contre 600 000 en 1997, en stabilisation sur le dernier trimestre (Cf. graphique n°1). Dans le même temps, l'intérim a encore créé un nombre important d'emplois, avec une augmentation des effectifs d'environ 20% sur l'année et ce, malgré un ralentissement au second semestre.

Tous les secteurs ont bénéficié du raffermissement de l'activité en 1998. Tandis que la croissance des effectifs est restée très soutenue dans le secteur tertiaire (+308 000, après +239 000 en 1997), l'industrie a créé près de 20 000 postes de travail en 1998, après plusieurs années de baisse. Dans le bâtiment, le nombre d'emplois s'est quasiment stabilisé, après 15 000 pertes en 1997. Cette accélération est d'autant plus significative que la politique d'aide à

Bilan des politiques d'aide à l'emploi marchand en 1998

La politique d'aide à l'emploi marchand a eu un effet global sensible sur les créations nettes d'emplois salariés, néanmoins inférieur à celui de l'année précédente. Tout d'abord, les entrées dans les dispositifs spécifiques d'aide à l'emploi marchand (formation en alternance, abattement en faveur de l'embauche à temps partiel, contrat initiative emploi, exonérations de charges à l'embauche) se sont stabilisées en 1998, après la baisse enregistrée en 1997. Le dynamisme des entrées dans les dispositifs de formation en alternance (20 000 de plus qu'en 1997) et d'exonération à l'embauche (+15 000) a globalement compensé, en 1998, la réduction des entrées en Contrats Initiative Emploi (17 000 de moins qu'en 1997) et le fléchissement, observé depuis le début de l'année 1998, des embauches relatives à l'abattement en faveur du temps partiel (-13 000).

Cependant, les créations nettes d'emploi attribuables en 1998 à ces mesures se situent à un niveau nettement inférieur à 1997. En effet, le recentrage du dispositif CIE sur les publics prioritaires effectué à la mi-1996 provoque, compte tenu d'une durée des contrats de l'ordre de deux ans, une diminution du nombre des bénéficiaires plus importante en 1998 qu'en 1997 (environ -55 000 entre fin 1997 et fin 1998).

Par ailleurs, comme en 1997, les mesures générales d'allègement de charges (abattement de charges sur les bas salaires) et de réduction collective du temps de travail (loi Aubry succédant à la loi de Robien à la mi-1998) ont constitué les principaux dispositifs d'aides à l'emploi dans le secteur marchand et ont eu un effet globalement comparable en 1998.

Au premier semestre de 1998, 1 177 accords de type "Robien" ont été signés entre les entreprises (ou établissements) et l'Etat, prévoyant la réduction du temps de travail de 91 000 salariés. En ce qui concerne la loi Aubry, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité recensait, au 16 décembre 1998, 1 037 accords signés dans les entreprises, couvrant un effectif de près de 110 000 salariés. La quasi-totalité de ces accords (90%) étaient conclus dans le cadre du volet "offensif" de la loi ; ils concernaient des entreprises de toutes tailles, avec une forte proportion de petites et moyennes entreprises. Parmi ces accords, 640 ont fait l'objet, au second semestre de 1998, d'une convention de type "Aubry" signée avec l'Etat, avec réduction du temps de travail pour 56 000 salariés. Au total, les deux dispositifs de réduction du temps de travail auraient permis de créer une quinzaine de milliers d'emplois en 1998, soit un effet quelque peu supérieur à celui de l'année précédente.

FLUX D'ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES D'AIDE A L'EMPLOI MARCHAND (HORS ALLÈGEMENTS GÉNÉRAUX DE CHARGES ET HORS AIDES A LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL)

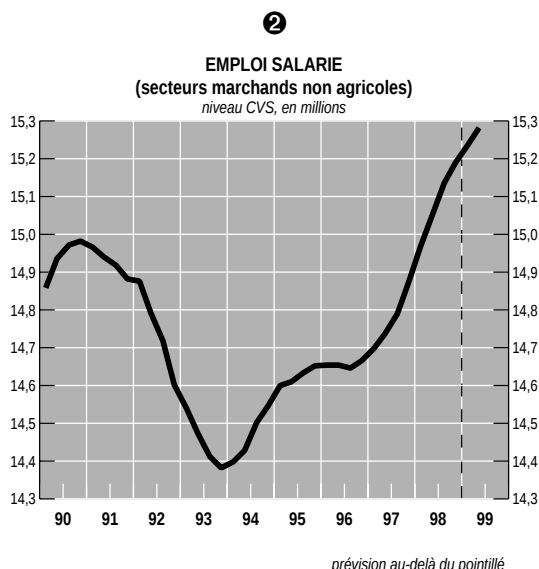
	Flux d'entrées (milliers)			Evolutions (%)	
	1996	1997	1998	1997/1996	1998/1997
Emploi aidé dans le secteur marchand	1 027	976	985	-4,7	+0,6
dont					
Abaissement des coûts salariaux*	627	549	538	-12,4	-2,0
dont					
Abattement temps partiel	212	225	212	+6,1	-5,8
Contrat Initiative Emploi	289	213	196	-26,3	-8,0
Exonérations à l'embauche	76	87	102	+14,5	+17,2
Formation en alternance	335	366	385	+9,3	+5,2

Sources : DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC

* seules les principales mesures sont détaillées ci-après.

l'emploi a produit, en 1998, un effet global moindre que l'année précédente sur les créations nettes d'emplois salariés.

Dans le secteur non marchand, la montée en charge des emplois-jeunes (100 000 entrées en 1998) a entraîné, sur l'année, une croissance soutenue des effectifs du secteur (+1,9%). Combiné à la forte progression de l'emploi marchand, ce mouvement s'est traduit par une nette accélération de l'emploi total, en progression d'environ 400 000 postes de travail supplémentaires (après +227 000 en 1997).



Croissance un peu plus modérée de l'emploi salarié au premier semestre de 1999

L'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole continuerait à progresser au premier semestre de 1999, mais à un rythme moins soutenu (+0,6% en glissement semestriel), du fait du ralentissement de l'activité (Cf. graphique n° 2). Les créations nettes d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles atteindraient 90 000.

Tandis que l'industrie réduirait ses effectifs dans un contexte de fléchissement de la production, le secteur tertiaire ainsi que la construction seraient à l'origine des créations d'emplois.

En 1999, l'emploi bénéficierait d'une politique d'aide à l'emploi marchand plus active que l'année précédente. Le dynamisme toujours soutenu de la formation en alternance, les allègements de charges sur les bas salaires et la montée en charge des accords de réduction du temps du travail, bénéficiant ou non du dispositif incitatif de la loi "Aubry", auraient un effet global sur les créations d'emplois marchands supérieur à celui de l'année précédente. Néanmoins, la réduction du temps de travail produirait ses effets les plus importants à partir de l'été 1999, notamment

en raison des délais d'embauche. Enfin, la poursuite du programme "emplois-jeunes" entraînerait la progression de l'emploi non marchand en 1999.

Baisse dans l'industrie début 1999

Dans l'industrie manufacturière, l'emploi salarié (non compris les intérimaires occupés dans le secteur) a progressé en 1998, après deux années de baisse (18 000 créations nettes d'emplois). Amorcée à la mi-1995, la réduction des effectifs salariés s'était déjà ralentie en 1997 (20 000 destructions nettes d'emplois après 68 000 en 1996). En 1998, la reprise de l'activité industrielle a permis, dans un premier temps, la création de 18 000 postes de travail au premier semestre (+0,5% en glissement semestriel), avant que les effectifs ne se stabilisent au second, du fait du ralentissement de l'activité amorcé à l'été. Ce ralentissement se poursuivant en début d'année, les effectifs diminueraient (-0,3%) au cours du premier semestre de 1999.

Dans l'industrie des biens d'équipement, la production a été très soutenue en 1998, la nette croissance de l'investissement industriel au premier semestre ayant été accompagnée d'exportations dynamiques. Sur l'année, l'emploi salarié y a progressé de 18 000 unités, après une année 1997 où les réductions d'effectifs avaient été faibles (-4 000 pertes nettes d'emplois). Début 1998, le secteur a retrouvé le rythme de créations d'emplois du début 1995, la branche des équipements électriques et électroniques étant particulièrement dynamique ; à partir de l'été, l'emploi salarié a légèrement ralenti, en phase avec le ralentissement de l'activité.

Après une année 1997 très dynamique, la production de la branche des biens intermédiaires s'est stabilisée, en raison du ralentissement des exportations. Les effectifs ont suivi ce mouvement : des créations nettes d'emplois ont été enregistrées de l'automne 1997 à l'automne 1998 ; les effectifs se sont ensuite stabilisés. Au total, 9 000 postes de travail ont été créés en 1998 dans ce secteur. La reprise de l'emploi a été particulièrement vive dans les composants électriques et électroniques.

Ayant profité dès le début de l'année 1997 du dynamisme des exportations et du redressement du marché français à partir de l'été 1997, l'automobile a été la branche industrielle la plus dynamique en terme de production, en 1998. Après une année 1997 où les réductions d'effectifs avaient été limitées, l'emploi salarié s'est stabilisé dans la branche automobile.

Enfin, l'industrie des biens de consommation a profité en 1998 du dynamisme de la consommation des ménages. Les effectifs se sont stabilisés en début d'année, avant de reculer de nouveau à la fin. Sur l'ensemble de l'année, le secteur a limité ses pertes nettes d'emplois (-6 000 après -11 000 en 1997).

Vers des créations d'emplois dans le bâtiment

L'activité du secteur de la construction a renoué avec la croissance en 1998. Après trois ans de baisse ininterrompue, l'emploi s'était stabilisé dans ce secteur en fin d'année 1997. En 1998, les effectifs du secteur sont restés quasiment stables tout au long de l'année. Soutenu par le dynamisme de l'activité, le bâtiment créerait environ 2 000 emplois au premier semestre de 1999.

L'emploi tertiaire marchand toujours dynamique

Après avoir fortement augmenté en 1997 (+242 000 créations nettes d'emplois après +128 000 en 1996), les effectifs salariés du secteur tertiaire marchand ont encore progressé en 1998, avec une croissance de +3,1% en glissement annuel fin décembre (+300 000). Sur l'ensemble de l'année, plusieurs éléments favorables se sont conjugués : croissance vigoureuse de l'intérim en relation avec la croissance industrielle, notamment dans l'automobile, dynamisme des activités de conseil et d'assistance avec

les opérations liées à l'approche de l'an 2000 et au passage à l'euro et enfin, stimulation des hôtels-cafés-restaurants avec la Coupe du monde de football.

Tous les secteurs ont bénéficié de la vigueur de l'activité : les effectifs ont progressé très sensiblement dans les services aux entreprises (+6,2% après +5,8% en 1997), qui comprennent les sociétés d'intérim, largement en tête devant les hôtels-cafés-restaurants (+2,9%), les services aux particuliers (+2,9%), les banques-assurances (+2,4%) et le commerce (+2,3%). Dans le secteur des transports et des télécommunications, les effectifs ont également progressé (+1,6%).

Après un premier semestre dynamique, l'emploi intérimaire a ralenti au second semestre. Sur l'ensemble de l'année 1998, il s'est accru d'environ 60 000, contribuant pour un cinquième à la croissance de l'emploi tertiaire marchand.

Au premier semestre de 1999, la composition sectorielle de la croissance de l'activité serait encore favorable à l'évolution de l'emploi tertiaire marchand (près de 100 000 emplois créés).

Bilan des politiques d'aide à l'emploi non marchand en 1998

Dans le secteur non marchand, les politiques d'aides à l'emploi ont permis la création nette d'environ 70 000 emplois en 1998, après un effet quasiment nul en 1997. Le dynamisme des emplois-jeunes et la progression des emplois consolidés ont compensé la baisse toujours importante du nombre de bénéficiaires de CES, alliée à celle des bénéficiaires d'emplois-ville, qui ont été supprimés début 1998.

FLUX D'ENTRÉES DANS LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI NON MARCHAND

	Flux d'entrées (milliers) Y compris reconduction de contrats		
	1996	1997	1998
Emploi aidé dans le secteur non marchand	627	610	636
Contrats Emploi solidarité	546	502	433
Contrats Emploi consolidé	77	91	98
Contrats Emploi ville	4	14	7
Emplois jeunes*		3	98

* hors contrats de droit public de l'Education Nationale (estimés à environ 20 000) qui en 1997 ont précédé les signatures de contrats emplois-jeunes.
Sources : DARES, CNASEA, ANPE

En 1998, 433 000 personnes ont conclu un contrat emploi solidarité (contre 502 500 en 1997). Les entrées en contrats emploi consolidés signés en 1998 (y compris avenants de reconduction) s'élèvent à 98 000, en légère augmentation par rapport à 1997 (91 000).

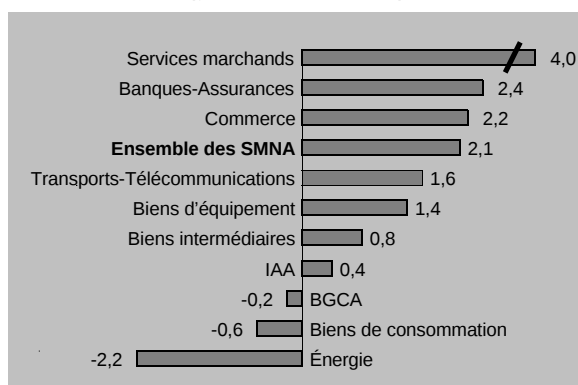
Au 31 décembre 1998, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité recensait 119 787 jeunes embauchés dans le cadre du programme "Nouveaux services - emplois-jeunes", sachant qu'environ 23 000 de ces jeunes avaient été embauchés dès la fin de l'année 1997 sur des contrats de droit public de l'Education Nationale. Applicable dès octobre 1997, ce dispositif a connu une montée en charge rapide à partir de la mi-1998. Fin 1998, les conventions conclues entre l'État et les employeurs, hors Éducation Nationale et Police, correspondaient à l'embauche de 66 500 jeunes (soit un peu plus de la moitié du total des emplois créés) : les associations, les collectivités territoriales et les établissements publics concernés ont développé des activités dans les domaines de la famille, la solidarité, l'environnement, la culture et le sport. Plus de 70% des jeunes embauchés étaient à la recherche d'un emploi au moment de leur recrutement (dont près d'un quart étaient précédemment chômeurs de longue durée).

L'emploi non marchand continue de croître

Au cours de l'année 1997, l'emploi tertiaire non marchand avait accéléré (+0,7% en glissement annuel), bénéficiant du démarrage des "emplois-jeunes" en fin d'année, alors que le recul des contrats emploi solidarité s'était poursuivi. Les effectifs du secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale avaient progressé, notamment dans l'action sociale (+1,2%). En outre, l'emploi salarié continuait d'augmenter dans les activités associatives (+2,7%), tandis que le dynamisme des collectivités territoriales était plus faible qu'en 1996.

③

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES SMNA EN 1998
(glissements annuels en %)



En 1998, l'emploi dans ce secteur a encore progressé, de l'ordre de 93 000, dont les trois-quarts proviendraient des emplois aidés, la progression des emplois jeunes ayant compensé la baisse toujours importante du nombre de bénéficiaires de CES.

En 1999, les nouveaux emplois-jeunes (de l'ordre de 100 000 entrées sur l'année) et la forte progression des entrées en emplois consolidés prévue dans le cadre de la loi sur les exclusions aurait un impact déterminant sur l'emploi non marchand. En revanche, les entrées prévues en CES resteraient stables.

L'emploi total poursuit sa progression à un rythme ralenti

En 1998, l'emploi non salarié se serait encore dégradé, mais à un rythme comparable à celui de l'année précédente (soit une baisse de l'ordre de 10 000), en raison de la vigueur de l'activité économique et du ralentissement de la baisse structurelle des non salariés agricoles, la montée en charge des dispositifs de préretraite des agriculteurs s'étant progressivement achevée. Comme en 1997, le nombre de non salariés aurait progressé dans le secteur tertiaire, tandis que les pertes seraient limitées dans l'industrie et le bâtiment, dans un contexte économique favorable.

Après une année de hausse (+1,0% en 1997), l'emploi total s'est accru en 1998 de l'ordre de 1,8% (soit plus de 400 000 postes de travail supplémentaires). Une croissance plus faible (de l'ordre de 0,6%) serait observée au premier semestre de 1999. ■

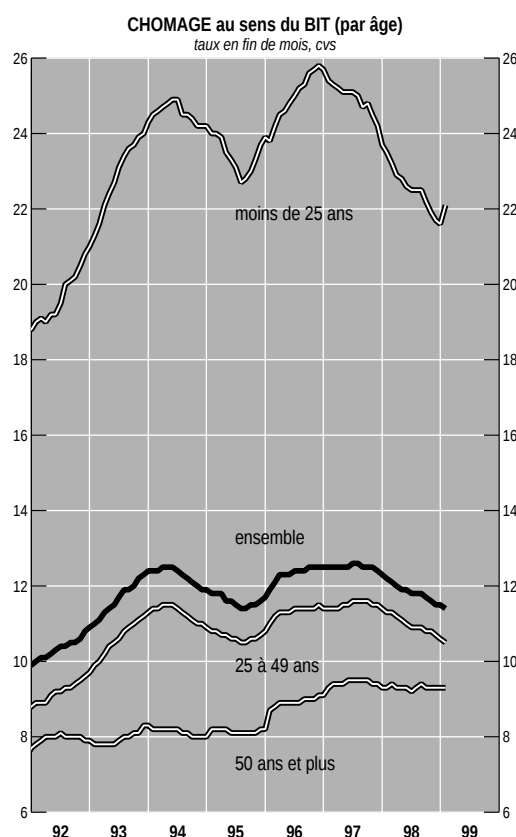
Chômage

La baisse du chômage amorcée à l'été 1997 s'est poursuivie tout au long de l'année 1998. Le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2 960 000 personnes à la fin décembre 1998, soit 195 000 chômeurs de moins qu'à la fin de 1997. Le taux de chômage est descendu à 11,5% de la population active fin décembre 1998, contre 12,3% un an plus tôt.

Après avoir accéléré au cours du premier semestre de 1998, en liaison avec d'importantes créations d'emploi dans le secteur marchand concurrentiel, la baisse du chômage s'est quelque peu ralentie au cours de la deuxième moitié de l'année. Le nombre de chômeurs au sens du BIT a décliné de 69 000 personnes au second semestre de 1998 (soit un rythme de -11 000 chômeurs par mois en moyenne) contre une baisse de -126 000 au premier semestre de 1998 (soit -21 000 chômeurs par mois en moyenne). Le taux de chômage a baissé de 0,5 point de décembre 1997 à fin juin 1998, puis de 0,3 point de fin juin à fin décembre 1998. Au premier semestre de 1999, les créations d'emplois se poursuivant, le taux de chômage fléchirait encore légèrement pour atteindre 11,3% de la population active environ en juin.

Les jeunes profitent davantage de la baisse du chômage

Le chômage des moins de 25 ans, dont la baisse s'est amorcée dès le premier semestre de 1997 avant les autres catégories, a reculé de 10,3% entre décembre 1997 et décembre 1998. Sur la même période, le chômage des adultes de 25 à 49 ans diminue de 6,5% et le nombre de chômeurs de 50 ans ou plus augmente



de 1,1%. Les mesures de politique de l'emploi en faveur des jeunes, avec notamment, en 1998, le développement des "emplois jeunes" et l'augmentation des entrées en formation en alternance, expliquent en partie cette plus forte baisse du chômage des jeunes. De plus, l'emploi intérimaire, où les jeunes sont

TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT⁽¹⁾

(en %)

	Niveaux en fin de période, CVS									Moyennes annuelles		
	1997				1998				1999	1996	1997	1998
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} S.			
Ensemble	12,5	12,6	12,5	12,3	12,0	11,8	11,7	11,5	11,3	12,3	12,5	11,8
Moins de 25 ans	25,2	25,1	24,8	23,7	22,9	22,5	22,2	21,6		24,9	24,9	22,6
25 à 49 ans	11,4	11,6	11,6	11,4	11,2	10,9	10,8	10,6		11,3	11,5	11,0
50 ans et plus	9,4	9,5	9,5	9,3	9,3	9,2	9,3	9,3		8,9	9,4	9,3

■ Préviation

(1) Les taux de chômage tiennent compte des résultats de l'enquête emploi de mars 1998.

fortement représentés, est resté très dynamique durant l'année 1998 malgré un ralentissement en fin d'année. Ainsi, le taux de chômage des jeunes a enregistré un recul de -2,1 points en 1998 après -2,0 points en 1997, s'établissant à 21,6% en décembre 1998 contre 23,7% un an plus tôt.

La baisse du chômage des adultes de 25 à 49 ans qui avait, quant à elle, débuté à la fin du troisième trimestre de l'année 1997, s'est accélérée au cours de l'année 1998, notamment au premier semestre. L'origine de ce mouvement se trouve dans les créations d'emplois salariés observées dans le secteur marchand concurrentiel en 1998 (plus de 300 000 emplois supplémentaires au cours de l'année). Le nombre des chômeurs de 25 à 49 ans qui représente les deux tiers du total du chômage au sens du BIT, a diminué de 137 000 en un an. Le taux de chômage des adultes est ainsi passé de 11,4% en décembre 1997 à 10,6% en décembre 1998. La reprise économique a surtout profité aux chômeurs hommes, dont le nombre a diminué de 8,5% durant l'année 1998 contre une baisse de 4,6% pour les femmes.

Enfin, la stabilisation du chômage des personnes âgées de 50 ans et plus, amorcée à la fin du troisième trimestre de 1997, s'est poursuivie en 1998. Après une progression de 26 000 personnes en 1997 (+6,6%), le nombre de chômeurs de 50 ans et plus n'a augmenté que d'environ 5 000 personnes entre fin décembre 1997 et fin décembre 1998 (+1,1%). Durant l'année 1998, le taux de chômage de cette classe d'âge est resté stable à environ 9,3% des actifs de 50 ans et plus.

Diminution des entrées à l'ANPE en catégorie 1 des DEFM

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 ⁽¹⁾ (DEFM 1) a diminué de 151 000 personnes en 1998 (-5,0%), en données CVS. Cette évolution résulte d'une forte baisse des entrées en chômage associée à une réduction des sorties. Le nombre des entrées a diminué d'environ 200 000 personnes ⁽²⁾ en 1998 (-4,6%). En revanche, les sorties ont encore diminué en 1998 (-1,9%) ⁽³⁾.

L'ANPE recense également les demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps partiel ou à durée déterminée qui n'ont pas effectué d'activité professionnelle de plus de 78 heures dans le mois (catégories 2 et 3 des DEFM). En 1998, le nombre de ces demandeurs d'emploi a augmenté de près de 110 000 personnes, contre +38 000 en 1997, pour s'établir à près de 550 000 personnes en décembre 1998, reflétant le développement des formes particulières d'emplois offerts sur le marché du travail. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les catégories 1, 2 et 3 regroupées a diminué de -35 000 personnes en 1998, après une baisse de -20 000 en 1997.

BOUCLAGE DE LA POPULATION ACTIVE

(glissements annuels, données CVS en milliers)

	1997	1998
Emploi total	+231	+398
Contingent	-30	-50
(1) Emploi total (y.c. contingent)	+201	+348
(2) Chômage au sens BIT	-38	-195
(3) Population active observée = (1)+(2)	+163	+153
(4) Projection de population active tendancielle	+140	+130
(5) Effet des mesures de politique de l'emploi	+10	+28
(6) Population active potentielle = (4)+(5)	+150	+158
(7) Déficit de bouclage = (3)-(6)	+13	-5

Enfin, le second semestre de l'année 1998 est marqué par un ralentissement du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois. Ainsi, après avoir connu une augmentation de 22,7% en 1996, puis de 32,7% en 1997, les DEFM des catégories 6, 7 et 8 des DEFM, qui regroupent les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de plus de 78 heures dans le mois, a progressé de 10,2% en 1998, atteignant près de 600 000 personnes en décembre 1998. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE dans les catégories 1 à 3 et 6 à 8 regroupées a augmenté de 20 000 personnes en 1998, après +115 000 en 1997.

Recul du chômage de longue durée au second semestre de 1998

En janvier 1999, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à l'ANPE en catégorie 1 s'établissait à 1 124 200 personnes en données CVS, soit un niveau inférieur de 2,7% à celui de janvier 1998. Le chômage de longue durée avait encore progressé d'environ 13 000 personnes entre décem-

(1) Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1 sont les personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein n'ayant pas exercé d'activité de plus de 78 heures dans le mois.

(2) Selon les motifs d'inscription à l'agence, on note une forte baisse des inscriptions en catégorie 1 des DEFM pour fin de contrat à durée déterminée (-12,3% en 1998 après -9,2% en 1997), pour "première entrée sur le marché du travail" ou "reprise d'activité" (-16,6% en 1998 après -7,2% en 1997) ou pour "licenciement économique" (-19,5% en 1998 après -9,5% en 1997). En revanche, les inscriptions faisant suite à une fin de mission d'intérim ont augmenté de +16,1% en 1998 après avoir diminué de -6,6% en 1997.

(3) Les sorties pour reprise d'emploi ont diminué de -3,6% en 1998 après -8,3% en 1997, celles menant vers un stage ont également baissé de -7,3% en 1998 après -10,4% en 1997. Les radiations administratives des DEFM 1 ont augmenté de 38 000 (+37,3%) en 1998 après +16 000 (+18,9%) en 1997.

BÉNÉFICIAIRES DES POLITIQUES DE L'EMPLOI JOUANT SUR LA POPULATION ACTIVE - ÉVOLUTIONS ANNUELLES AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers)

	1996/ 1995	1997/ 1996	1998/ 1997
Stages et actions d'insertion et de formation	+2	0	-8*
Auprès des adultes	-3	-4	-8
Auprès des jeunes	+5	+4	0
Mesures d'accompagnement des restructurations et des préretraites	+34	-10	-20
Conventions de conversion	+11	-5	-14
Préretraites ASFNE	-24	-21	-17
ARPE	+47	+16	+11
Total des sorties de population active	+36	-10	-28

*Estimation INSEE

Sources : Évaluations DARES, UNEDIC

Remarque : Ce tableau ne prend pas en compte l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi.

bre 1997 et août 1998. Entre fin août et fin décembre 1998, le nombre de chômeurs de longue durée s'est réduit de 38 000 personnes (-3,3%) pour connaître une légère remontée en janvier 1999 (+0,2%). Ainsi, au delà des effets de génération (la hausse du chômage de longue durée, qui date de la mi-1996, a été alimentée par les entrées massives à l'ANPE observées en 1995 et 1996), l'amélioration régulière de la situation du marché du travail à partir de l'été 1997 et le renforcement, dès 1998, des actions menées par l'ANPE en direction des chômeurs de longue durée ⁽⁴⁾ ont favorisé les sorties du chômage de longue durée.

En 1998, l'offre de travail progresse toujours à un rythme soutenu

Selon le scénario "central" des projections de population active ⁽⁵⁾, la population active "tendancielle" devrait progresser de +130 000 personnes en 1998 contre +140 000 en 1997. Mais, compte tenu des effets de la politique de l'emploi jouant sur la population active (voir tableau ci-dessus), la population

(4) dans le cadre du plan national d'action pour l'emploi présenté lors du sommet de Luxembourg.

(5) Le scénario "central" ou "tendanciel" des projections de population active retient comme hypothèses un taux de fécondité faible à 1,8 enfant par femme, un solde migratoire d'environ +50 000 par an et le prolongement puis la stabilisation des tendances de taux d'activité observées dans le passé : augmentation du taux d'activité des femmes, diminution ralentie pour les actifs les plus jeunes et les plus âgés.

active "potentielle", c'est à dire l'offre de travail, aurait crû légèrement plus en 1998 (+160 000 personnes environ) qu'en 1997 (150 000). En effet, on a observé en 1998 une diminution du nombre de préretraités et de bénéficiaires de conventions de conversion légèrement plus importante qu'en 1997. En revanche, l'augmentation en 1998 du nombre de bénéficiaires de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), moindre qu'en 1997, n'a pas permis de compenser ce recul des sorties de la population active. Enfin, la tendance à la baisse du nombre d'adultes en stage d'insertion et de formation s'est poursuivie en 1998.

Au total, la population active observée qui résulte des évaluations conjoncturelles de l'emploi et du chômage et la population active potentielle ont connu des évolutions très proches en 1998 comme en 1997.

Néanmoins, les évolutions tendanciennes de la population active ne prennent pas en compte des phénomènes récents ayant affecté l'évolution du taux d'activité de certaines catégories de population. Ainsi, selon l'enquête emploi, la baisse du taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans s'est ralentie à partir de 1995 pour se stabiliser entre mars 1997 et mars 1998 de façon plus précoce que dans les projections de population active.

Légère baisse du chômage au premier semestre de 1999

Les créations d'emploi devraient se poursuivre au début de l'année 1999, quoique de manière moins soutenue qu'en 1998, en raison du ralentissement de l'activité économique observé depuis l'été 1998. Par ailleurs, la population active potentielle, c'est-à-dire l'offre de travail, devrait progresser davantage qu'en 1998. D'une part, en effet, le nombre de stages d'insertion et de formation offerts en 1999 serait en nette diminution par rapport à 1998 selon les objectifs budgétaires fixés dans le projet de loi de Finances pour 1999. D'autre part, la reconduction de l'ARPE en 1999 et son extension aux personnes ayant commencé à travailler dès l'âge de quatorze ans ne permettrait pas d'augmenter de façon importante le nombre de bénéficiaires de cette mesure. Enfin, selon les projections de population et de taux d'activité, la population active "tendancielle" devrait augmenter plus qu'en 1998. Au total, l'offre de travail pourrait croître d'environ +170 000 personnes en 1999, contre +158 000 en 1998.

Dans ces conditions, le taux de chômage devrait encore diminuer, pour s'établir à 11,3% de la population active en juin 1999. ■

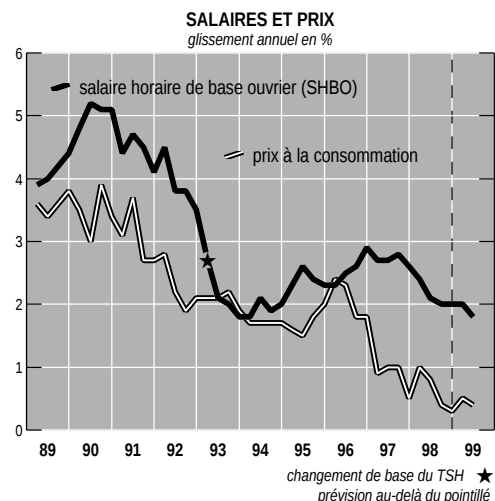
Salaires

Suivant la baisse de l'inflation entamée dès 1997, les salaires nominaux ont ralenti en 1998. Le glissement annuel du salaire horaire est ainsi passé de 2,6% à la fin de 1997 à 2% à la fin de 1998. La progression en moyenne annuelle du salaire réel en 1998 a été identique à celle de 1997 alors que le taux de chômage a baissé de façon continue sur l'ensemble de l'année. Le premier semestre de 1999 continuerait d'être marqué par la modération des évolutions salariales, le glissement annuel du salaire horaire ne devant pas dépasser 2% à la mi-1999.

Ralentissement des salaires nominaux en 1998...

La baisse de l'inflation s'est accompagnée d'une décélération des salaires nominaux. Ainsi, le glissement annuel du SHBO ⁽¹⁾ s'est établi à +2% à la fin de 1998, ce qui correspond à un ralentissement sensible par rapport à l'année précédente (+2,6% à la fin de 1997). Dans un contexte de baisse continue du taux de chômage depuis octobre 1997, les salaires réels n'ont pas été plus dynamiques en 1998 qu'en 1997. En moyenne annuelle, la progression du SHBO en termes réels a été analogue à celle de 1997 : +1,5%.

Le ralentissement du SHBO est concentré sur la première moitié de 1998. Ce repli est en partie imputable à la moindre revalorisation du SMIC en 1998 (+2%, contre +4% en 1997), du fait d'un "coup de



pouce" plus léger (0,5 point en 1998, contre 2,3 points en 1997). Outre la moindre revalorisation du SMIC, ce phénomène doit également être relié au faible dynamisme des négociations salariales, à la fois de branches et d'entreprises, constaté au premier semestre de 1998. Cette période a pu être marquée par un climat d'attentisme avant la promulgation de la loi du 13 juin 1998 relative à la réduction de la

(1) Appelé jusqu'au deuxième trimestre de 1998 inclus Taux de Salaire Horaire ouvrier ou TSH (Cf. encadré).

INDICE DES TRAITEMENTS BRUTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ET INDICE DU SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ⁽¹⁾

(évolution en %)

	Glissements semestriels					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Indice brut des traitements de la fonction publique	0,5	0,5	1,0	0,5	0,7	0,0	1,0	1,5	1,4	0,6	1,3
Indice brut francs constants	0,2	0,2	0,5	0,7	0,0	-1,8	0,5	1,2	-0,6	-0,6	0,6
S.H.B.O.*	1,7	0,9	1,2	0,8*	1,0	2,9	2,6	2,0	2,5	2,8	2,2
S.H.B.O. francs constants	1,4	0,6	0,7	0,9	0,3	1,1	2,1	1,6	0,5	1,5	1,5
S.M.I.C.	4,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,5	4,0	2,0	3,6	2,9	3,0
S.M.I.C. francs constants	3,7	-0,3	1,5	0,2	-0,7	0,7	3,5	1,7	1,5	1,7	2,3
Indice des prix	0,3	0,3	0,5	-0,2	0,7	1,8	0,5	0,3	2,0	1,2	0,7

■ Prévision

N.B. : les données figurant dans ce tableau ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

(1) les glissements semestriels sont calculés de janvier à juillet et de juillet à janvier en 1997 et 1998, mais de décembre à juin au premier semestre de 1999.

(*) Pour le deuxième semestre de 1998, l'évolution du SHBO est celle de juillet à octobre 1998 et de septembre à décembre 1998 (cf. encadré) alors que l'évolution des prix indiquée dans le tableau est celle de juillet 1998 à janvier 1999.

DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE À LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES⁽¹⁾

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salaire horaire Effectifs	1,3 0,4	1,4 0,8	1,1 1,3	1,2 1,1	0,9 0,8	2,9 0,1	2,8 1,4	2,3 2,4	2,6 0,3	2,8 0,8	2,5 2,2
Masse salariale des ENFNA hors GEN ⁽²⁾	1,5	1,9	2,0	2,3	1,8	2,8	3,7	4,4	2,8	3,1	4,1
SMPT ^{**} des ENFNA hors GEN [*]	1,1	1,2	0,7	1,2	1,0	2,7	2,2	2,0	2,5	2,3	1,9

■ Préviation

(1) Ces données sont issues des Comptes trimestriels et sont corrigées des variations saisonnières.

(2) Le calcul de la masse salariale inclut des effets de structure (GVT, qualification) et de durée du travail.

(*) Entreprises non financières non agricoles hors grandes entreprises nationales.

(**) Salaire moyen par tête.

durée légale du temps de travail. Enfin, l'effet modérateur sur les salaires du ralentissement des prix à la consommation aurait été en partie contrebalancé par la poursuite de la diminution du taux de chômage.

Dans un contexte de recours au temps partiel accru, le salaire moyen par tête dans l'ensemble des entreprises du secteur non financier non agricole a augmenté de 1,8% en 1998, en moyenne annuelle, soit un peu moins que le salaire horaire dans ce secteur (2,5%).

...hausse toujours modérées au premier semestre de 1999

Au premier semestre de 1999, la progression des salaires devrait rester modérée, en raison essentiellement du maintien de l'inflation à un très bas niveau

et malgré la poursuite, quoiqu'à un rythme plus lent, de la baisse du taux de chômage. Le glissement annuel du SHBO atteindrait 1,8% en juin 1999, après 2,1% un an plus tôt. Néanmoins, ces deux évolutions ne sont pas directement comparables. Tout d'abord, à méthodologie constante (Cf. encadré), en faisant l'hypothèse d'une stricte application de la loi, c'est-à-dire sans "coup de pouce" sur le SMIC, le glissement annuel du SHBO atteindrait 2% à la mi-1999. En outre, le salaire horaire serait légèrement gonflé par les premiers effets de l'application de la loi sur la réduction du temps de travail. Les premiers bilans effectués par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité indiquent en effet que la majeure partie des conventions déjà signées prévoient une compensation salariale, qui correspond en général à une hausse du salaire horaire. L'impact de ces modalités de compensation contribuerait pour 0,1 à 0,2 point au glissement annuel du SHBO en juin 1999. L'application de la loi n'aurait pas d'effet de ce type sur le

La nouvelle enquête ACEMO

L'enquête Acemo (Activité et Conditions d'Emploi de la Main-d'Ouvre) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité a récemment fait l'objet d'une refonte menée en concertation avec l'INSEE, les partenaires sociaux et les utilisateurs extérieurs. Les résultats à partir du quatrième trimestre de 1998 sont issus de cette enquête renouvelée. Cette refonte avait trois objectifs : améliorer la qualité des statistiques, en adaptant l'enquête aux nouvelles réalités de l'emploi et du travail (meilleur suivi des salariés en CDD et des intérimaires, importance du temps partiel, ...), alléger la charge des entreprises, moderniser la collecte et les traitements.

Deux principaux indices trimestriels sont publiés :

- l'évolution du Salaire Horaire de Base des Ouvriers (SHBO), qui est l'ancien Taux de Salaire Horaire des ouvriers (TSH) renouvelé,
- l'évolution du Salaire Mensuel de Base (SMB) par catégorie socioprofessionnelle (ouvrier, employé, profession intermédiaire et cadre).

Ces indices sont aussi disponibles par secteur d'activité.

Comme dans l'ancienne enquête, ces indices suivent le salaire de base, c'est-à-dire hors primes, indemnités et autres formes de rémunération. Ils sont à "structure constante", c'est-à-dire qu'ils suivent la rémunération (mensuelle ou horaire) associée à un poste de travail et à un niveau hiérarchique donnés.

En revanche, l'interrogation concernant les salaires porte désormais pour ces indices sur les mois de mars, juin, septembre et décembre et non plus avril, juillet, octobre et janvier. Ainsi, l'évolution du SHBO au quatrième trimestre de 1998 (nouvelle enquête) est celle de septembre à décembre 1998, alors que celle du troisième trimestre de 1998 (ancienne enquête) était celle de juillet à octobre 1998. Ce changement de calendrier de la nouvelle enquête Acemo conduit à intégrer la revalorisation annuelle (au 1^{er} juillet de chaque année) du SMIC au troisième trimestre de l'année et non plus au deuxième.

salaires mensuels de base. Dans ces conditions, à méthodologie constante et sans tenir compte des effets de la réduction du temps de travail sur le salaire horaire, le glissement annuel du SHBO serait de +1,8% en juin 1999, soit légèrement moins qu'un an plus tôt.

Progression sensible du pouvoir d'achat dans la fonction publique

L'indice des traitements de la fonction publique a progressé de 1,5% en glissement annuel à la fin de 1998. Cette évolution est due en grande partie aux augmentations générales (0,8% au 1er avril 1998 et 0,5% au 1er novembre 1998) prévues par l'accord sur le dispositif salarial 1998-1999. En outre, des mesures ont été prises en faveur des bas salaires : attribution de points d'indice, relèvement des traitements indiciaires bruts de telle sorte qu'aucun ne soit

inférieur au SMIC, amélioration des perspectives de carrière pour les agents de la catégorie C. L'impact de ces mesures, qui ont pris effet le 1er juillet 1998, a atteint 0,2%. Au total, le salaire moyen par tête des agents de l'Etat (hors "emplois-jeunes") aurait augmenté de 2,5% environ, en moyenne annuelle, en 1998, après 1,3% en 1997, soit une augmentation du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête (SMPT) de 1,8% en 1998, après 0,1% en 1997.

L'indice des traitements de la fonction publique devrait progresser en glissement annuel de 1,9% en 1999. L'accord sur le dispositif salarial prévoit en 1999 des augmentations générales de 1,8% environ, dont 1,3% de revalorisation du point fonction publique (0,5% au 1er avril et 0,8% au 1er décembre), le reste correspondant à un relèvement uniforme des grilles indiciaires. Outre ces mesures générales, l'accord prévoit des dispositions en faveur des bas salaires (+0,1% au 1er juillet 1999). ■

Revenus des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu des ménages a notablement accéléré en 1998. Sa progression a avoisiné 3,5% en moyenne annuelle, après +2,5% environ en 1997. Il a principalement bénéficié de la croissance vive des revenus d'activité, stimulés par l'emploi, et du tassement des prix à la consommation. Au premier semestre de 1999, le ralentissement de l'activité ainsi que l'arrêt de la désinflation devraient entraîner une croissance moins vive du pouvoir d'achat du revenu, à un rythme annuel d'environ +2,5%.

Le dynamisme de l'emploi, en raison de son impact sur la croissance des revenus d'activité, a très largement soutenu le revenu des ménages en 1998. Les revenus financiers sont également restés très dynamiques. Ainsi, malgré une croissance stable des prestations sociales et une légère accélération des prélèvements résultant du dynamisme de l'activité, le revenu disponible brut des ménages (RDB) a accéléré en 1998 (+3,9% en moyenne annuelle, après +3,4% en 1997). En termes réels, cette accélération du revenu nominal s'est trouvée amplifiée par le ralentissement des prix.

Au premier semestre de 1999, le ralentissement des revenus d'activité et la modération des prestations sociales pèseraient légèrement sur le RDB. La croissance des revenus financiers resterait ferme. Au total, la progression du revenu serait de l'ordre de 3% en rythme annuel et celle du pouvoir d'achat de 2,5%.

Vers un léger ralentissement des revenus d'activité

Les revenus d'activité ont été très dynamiques en 1998 (+3,9% en moyenne annuelle, après +2,6% en 1997). Sur le champ des entreprises non financières non agricoles (ENFNA) hors GEN, la masse salariale s'est vivement accrue (+4,1%, après +3,1% en 1997). Ce dynamisme s'explique par l'augmentation des effectifs salariés (+2,2% en moyenne annuelle, après +0,8% en 1997), alors que les salaires nominaux ralentissent légèrement dans ce secteur (+2,2% pour le Salaire Horaire de Base Ouvrier⁽¹⁾, après +2,8% en 1997). La masse salariale dans la fonction publique a également nettement progressé (+3,3%,

(1) Le suivi du SHBO remplace celui du Taux de Salaire Horaire ouvrier (TSH) depuis octobre 1998.

DE LA MASSE SALARIALE DES ENTREPRISES NON FINANCIÈRES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			(évolution en %)		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	Moyennes annuelles		
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.				1996	1997	1998
Entreprises non financières (66 %)	1,5	1,9	1,9	2,2	1,7	2,7	3,5	4,1	2,7	3,0	3,9
dont : ENFNA ⁽¹⁾ hors GEN ⁽²⁾ (60 %)	1,5	1,9	2,0	2,3	1,8	2,8	3,7	4,4	2,8	3,1	4,1
GEN ⁽²⁾ (5 %)	0,8	0,9	0,5	0,7	1,0	1,9	1,8	1,4	2,3	1,6	1,3
Agriculture (1 %)	2,0	2,0	1,3	1,5	1,4	1,0	4,1	2,9	0,2	3,5	3,1
Entreprises d'assurances, organismes et administrations privées (5 %)	1,4	0,4	1,5	2,0	1,6	3,8	1,5	4,0	3,0	2,4	2,7
Administrations publiques (27 %)	0,9	1,3	1,8	1,7	1,5	2,4	2,5	3,3	3,3	2,1	3,3
Ménages hors EI (1,8 %)	1,8	6,8	2,4	4,2	2,0	9,7	8,4	6,6	9,8	9,1	8,0
Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)	1,3	1,7	1,8	2,0	1,7	2,8	3,3	3,9	2,9	2,9	3,7

■ Prévision

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Entreprises non financières non agricoles.

(2) Grandes entreprises nationales.

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Salaires bruts (54 %)	1,3	1,7	1,8	2,0	1,7	2,8	3,3	3,9	2,9	2,9	3,7
Prestations sociales (36 %)	1,3	2,8	0,8	2,1	1,0	3,0	4,4	3,1	3,7	3,3	3,3
Excédent brut des ménages (26%)	1,1	1,9	2,4	2,7	1,9	2,3	3,6	5,3	2,5	2,7	4,7
Revenu de la propriété et de l'entreprise et Assurance (7,0 %)	5,8	3,7	4,9	2,7	3,3	3,4	10,2	7,1	2,9	9,2	8,3
Prélèvements sociaux et fiscaux (-23 %)	1,1	-0,5	2,3	5,3	1,5	7,4	0,8	7,9	6,2	3,1	4,7
dont : Cotisations des salariés (-9,6 %)	-5,1	2,1	-17,9	-6,4	3,0	3,6	-2,9	-23,2	4,8	-3,3	-19,7
Cotisations des non salariés (-2,4 %)	-1,3	-0,5	-21,1	2,2	3,0	13,1	-5,9	-18,9	7,9	0,9	-20,5
Impôts sur le revenu + CSG (-11 %)	6,9	-2,6	23,6	12,1	0,7	9,7	5,8	38,7	7,1	9,3	29,3
Revenu disponible brut (100 %)	1,7	2,8	1,7	1,5	1,7	1,8	4,9	3,3	2,4	3,4	3,9
Prix de la consommation des ménages (comptes trimestriels) ⁽¹⁾	0,6	0,2	0,1	0,1	0,4	1,6	0,7	0,1	1,8	1,0	0,2
Pouvoir d'achat du RDB	1,1	2,6	1,7	1,4	1,3	0,2	4,1	3,2	0,6	2,4	3,7

■ Préviation

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1996.

(1) Déflateur de la consommation des ménages, calculé comme le rapport entre la consommation en francs courants et la consommation aux prix de l'année 1980.

Son évolution peut présenter des écarts avec celle de l'indice des prix à la consommation. Sur l'année 1998, l'évolution du déflateur est inférieure à celle des prix à la consommation. Au premier semestre de 1999, elle devrait être en revanche un peu supérieure.

après +2,1% en 1997). Elle a bénéficié à la fois de la création des emplois-jeunes et de la revalorisation des indices bruts de traitement (+0,8% au 1^{er} avril et +0,5% au 1^{er} novembre). Enfin, le revenu des non-salariés a également bénéficié du dynamisme de l'activité et l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels aurait progressé de +4,4% en 1998, après +1,4% en 1997.

Au premier semestre de 1999, on attend une croissance plus modérée de l'emploi et, dans une moindre mesure, des salaires. La masse salariale dans le champ des ENFNA hors GEN devrait donc légèrement ralentir. Après avoir dépassé 4% en rythme annuel au deuxième semestre de 1998, sa croissance serait légèrement inférieure au premier semestre de 1999. Le ralentissement de l'activité pèserait davantage sur le revenu des entrepreneurs individuels (+1,3% au premier semestre de 1999, après +2,8% au second semestre de 1998). Globalement, la croissance des revenus d'activité atteindrait un rythme annuel de +3% environ.

Modération des prestations sociales

En 1998, la progression des prestations sociales a été identique à celle de 1997 (+3,3%).

Les prestations versées par la branche famille sont en légère diminution par rapport à 1997. Cette évolution découle en particulier des mesures d'économie

fixées par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 1998 : mise sous condition de ressources des allocations familiales et restrictions sur les conditions d'octroi de l'AGED (Allocation de Garde d'Enfant à Domicile). Les prestations chômage, malgré une augmentation des versements de l'AUD (Allocation Unique Dégressive) en fin d'année, ont bénéficié en 1998 de la décrue du chômage et de la stabilisation du flux d'entrée des bénéficiaires de l'ARPE (Allocation de Remplacement pour l'Emploi). Une évolution démographique favorable a également permis un ralentissement des prestations vieillesse. En revanche, les dépenses d'assurance maladie ont fortement accéléré en 1998. L'Objectif National de Dépenses Maladie (ONDAM) était fixé à 614 Mds de F, correspondant à une croissance de +2,4%. Bien que les budgets hospitaliers et les honoraires des généralistes aient été proches des objectifs fixés, la croissance des dépenses maladie pour l'ensemble des régimes s'est finalement élevée à +3,9%. Cette croissance forte est essentiellement le fait du secteur des soins de ville.

Le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et l'allocation d'insertion (AI), ont été revalorisés de 3% avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1998. Ainsi, un "rattrapage" a été accordé pour les allocataires présents en novembre ou décembre dans ces dispositifs. Ce "rattrapage" s'élève à environ 1,7 Md de F versés en décembre. Ajouté à la majoration de l'ARS (Allocation de Ren-

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(évolution en %)

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.						
Prestations sociales reçues par les ménages (100 %)	1,3	2,8	0,8	2,1	1,0	3,0	4,4	3,1	3,7	3,3	3,3
Versées par les organismes de Sécurité Sociale (76 %)	2,2	2,4	1,1	1,4	1,7	3,7	5,4	2,5	4,8	4,1	3,0
dont : Régime général (42 %)	1,6	2,5	1,1	1,3	1,8	3,0	5,2	2,1	4,1	3,4	3,0
Versées directement par les employeurs (13 %)	-1,7	1,7	1,6	1,9	1,9	3,1	-1,9	4,2	3,0	-0,3	3,4
Autres prestations versées par les administrations (11 %)	-1,8	7,1	-2,4	7,5	-4,3	-2,0	4,4	6,0	-2,3	2,6	4,7
Total des prélèvements sociaux	2,1	1,7	2,0	3,4	2,0	5,4	3,7	5,5	4,7	4,3	4,6
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	-0,6	1,7	-6,1	-0,2	2,4	5,2	1,0	-6,3	5,1	1,0	-5,4
dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (59%)	1,9	1,7	2,0	2,2	2,2	5,0	4,2	4,2	4,9	3,3	4,0
Cotisations des salariés (33 %)	-5,1	2,1	-17,9	-6,4	3,0	3,6	-2,9	-23,2	4,8	-3,3	-19,7
Cotisations des non salariés (8 %)	-1,3	-0,5	-21,1	2,2	3,0	13,1	-5,9	-18,9	7,9	0,9	-20,5

■ Préviation

NB : les données entre parenthèses donnent la part du poste dans le total en 1996.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

trée Scolaire), versée en grande majorité au troisième trimestre, il explique la hausse des prestations sociales au second semestre de 1998.

En 1999, les prestations sociales devraient connaître un ralentissement imputable à l'évolution des dépenses d'assurance maladie. En effet, la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 1999 prévoit un rétablissement des comptes fondé en grande partie sur la maîtrise des dépenses de santé. L'ONDAM a été fixé à +2,6% de croissance par rapport aux objectifs initiaux de 1998. La "contribution conventionnelle" à la charge des médecins a été déclarée anticonstitutionnelle, mais il reste le principe des "lettres-clés flottantes" comme outils de régulation. Les prestations vieillesse devraient poursuivre leur ralentissement. En revanche, les prestations chômage accéléreraient en 1999. Cette évolution s'expliquerait, d'une part, par la reconduction et l'élargissement de l'ARPE et, d'autre part, par un effet de structure : le vieillissement de la population indemnisée du fait de l'accroissement du nombre de chômeurs relativement âgés, qui bénéficieraient d'indemnités plus élevées. Par ailleurs, les prestations familiales devraient connaître une forte croissance, en raison du rétablissement de l'universalité des allocations familiales. Cet accroissement est du même ordre de grandeur que celui de l'impôt sur le revenu associé à l'abaissement du plafond du quotient familial : globalement, le revenu des ménages ne devrait pas être affecté par cette opération.

Les prélèvements sur les ménages suivent les revenus d'activité

En 1998, les prélèvements obligatoires ont accéléré (+4,7% en moyenne annuelle en 1998, après +3,1% en 1997). Le basculement des cotisations sociales maladie sur la CSG s'est traduit par une légère augmentation des prélèvements sur le revenu des ménages, mais l'accélération observée provient principalement de la progression des revenus d'activité.

En 1999, les taux de cotisation du régime général sont inchangés. Outre la baisse du plafond du quotient familial, le Projet de Loi de Finances prévoit pour 1999 une augmentation de l'impôt sur la fortune, qui devrait avoir un impact marginal sur la croissance des prélèvements obligatoires.

Revenus nets de la propriété et de l'entreprise toujours en vive progression

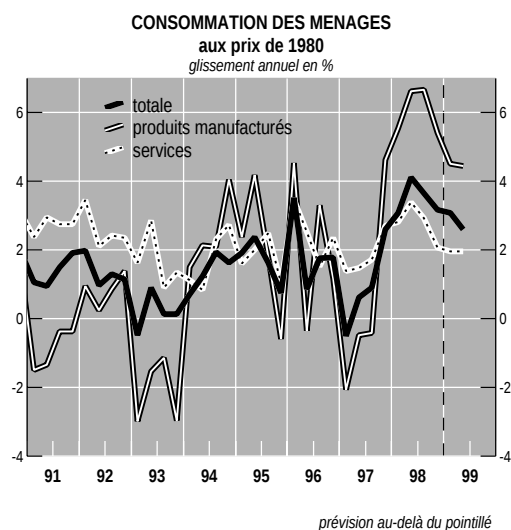
Les revenus nets de la propriété et de l'entreprise ont ralenti en 1998, mais leur progression est restée vive (+5,3% en moyenne annuelle en 1998, après +6,9% en 1997). Ils sont en particulier soutenus par les dividendes versés aux ménages et les contrats d'assurance-vie. Au premier semestre de 1999, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise devraient rester dynamiques. ■

Consommation et épargne

En 1998, la progression de la consommation des ménages a atteint 3,8% en moyenne annuelle. Les ménages ont bénéficié d'un revenu disponible dynamique, notamment grâce aux créations d'emploi et à la baisse de l'inflation. Ils ont réduit leur taux d'épargne, comportement favorisé par la décrue du chômage. Au premier semestre de 1999, la progression de la consommation pourrait légèrement s'infléchir. Dans un environnement économique un peu moins favorable, la baisse du taux d'épargne s'interromprait. La croissance de la consommation rejoindrait alors celle du pouvoir d'achat du revenu des ménages, soit 2,5% environ en rythme annuel.

Une consommation des ménages vigoureuse en 1998

La consommation des ménages a été très dynamique au cours de l'année 1998. Après +0,9% en 1997, sa progression a atteint +3,8% en moyenne annuelle, la plus forte progression depuis 1986. Cette croissance vigoureuse s'est appuyée sur le dynamisme du pouvoir d'achat du revenu, qui a augmenté de près de +3,5% en 1998, après +2,4% en 1997. En outre, la confiance des ménages, stimulée par la baisse du taux de chômage, a connu une amélioration continue tout au long de l'année dernière, atteignant à partir de l'été un niveau historiquement haut. En particulier, l'enquête de conjoncture auprès des ménages fait état d'une progression très sensible du solde d'opinion relatif à l'emploi futur. Dans ces conditions, la



consommation a bénéficié, dès le quatrième trimestre de 1997, d'une baisse progressive du taux d'épargne, favorisée probablement par une atténuation du motif de précaution.

La progression de la consommation rejoint celle du revenu au début de 1999

Les dernières enquêtes de conjoncture disponibles ne montrent pas de signe d'un ralentissement marqué de la consommation. En particulier, la dynamique de la

CONSOMMATION TOTALE (Y COMPRIS NON MARCHANDE) ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	Moyennes semestrielles					Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1997		1998		1999 1 ^{er} S.	1996	1997	1998	1996	1997	1998
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.							
Consommation totale	-0,1	1,7	2,0	1,7	1,3	1,8	2,5	3,5	2,0	0,9	3,8
- Alimentation (19,1 %)	0,5	0,9	0,4	1,3	1,0	0,8	1,5	1,6	0,1	0,8	1,5
- Énergie (8,8%)	-2,2	1,3	1,1	2,5	1,1	3,3	-2,4	6,7	3,2	-1,5	3,1
- Services (41,6%)	0,8	1,3	2,2	1,1	1,7	2,4	2,5	3,1	2,5	1,7	3,4
- Produits manufacturés (30,5%)	-1,0	3,1	3,1	2,4	0,9	1,2	4,5	4,4	2,1	0,3	5,9
dont : Durables (9,4%)	-7,4	7,2	4,4	6,3	0,1	2,1	4,9	9,4	5,5	-4,4	11,4
Textile-cuir (5,9%)	2,0	-0,9	3,4	-0,5	1,6	1,6	4,5	0,1	-0,5	1,1	2,7
Autres (15,2%)	1,7	2,3	2,1	1,2	1,2	0,5	4,3	3,0	1,2	2,9	3,9

■ Prévision

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1996.

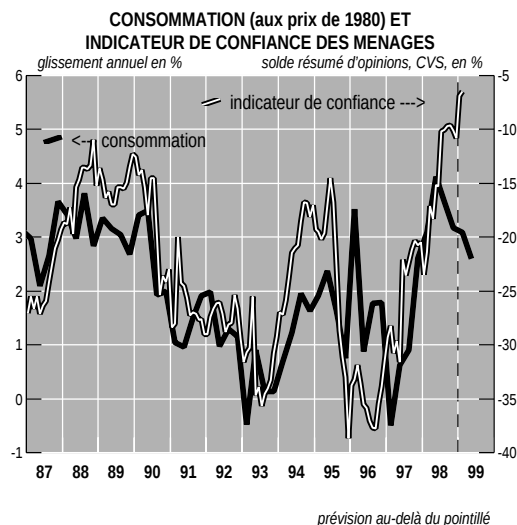
confiance des ménages n'a pas été affectée par l'extension de la crise internationale ni par les premières informations sur la dégradation de l'activité industrielle, connues dès le troisième trimestre. De fait, depuis la mi-1998, on peut observer un phénomène inédit de déconnexion entre le moral des industriels et celui des ménages. Cette déconnexion a persisté en début d'année. En janvier puis février, l'enquête témoigne d'une nouvelle amélioration du solde d'opinion sur l'opportunité d'acheter. Il semble que l'arbitrage favorable à la consommation doive beaucoup à la poursuite de l'amélioration du marché de l'emploi.

Toutefois, le ralentissement marqué de l'activité industrielle depuis l'été dernier devrait se répercuter au premier semestre de 1999 sur le rythme des créations d'emplois. Dans un contexte de modération salariale, le revenu disponible brut des ménages devrait donc ralentir. De plus, sa progression en termes réels ne serait plus favorisée, comme en 1998, par la désinflation, qui semble avoir pris fin cet hiver. Ainsi, la progression du pouvoir d'achat devrait être un peu moins dynamique, rejoignant un rythme annuel de l'ordre de 2,5% au premier semestre de 1999. En outre, le dynamisme de l'emploi ne serait plus suffisant pour assurer un recul sensible du taux de chômage, ce qui pourrait s'accompagner d'un arrêt de la baisse de l'épargne de précaution.

Au total, après avoir progressé à un rythme annuel supérieur à 4% de la mi-1997 à la mi-1998, la consommation a commencé à ralentir au second semestre de 1998, s'inscrivant sur un rythme voisin de 3%. Elle devrait encore légèrement ralentir, pour atteindre au cours du présent semestre un rythme proche de celui du pouvoir d'achat, soit 2,5%. Le taux d'épargne se stabiliserait aux alentours de 14,2%.

Forte progression de la consommation des ménages en produits manufacturés

La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 5,8% en 1998. Cette forte hausse s'explique en premier lieu par la progression des achats d'automobiles. Malgré un profil heurté, sans doute dû à la sensibilité des achats à l'organisation d'opérations de promotion exceptionnelles ou au lancement de nouveaux modèles, le volume des immatriculations mensuelles est passé d'environ 150 000 à la fin de 1997 à 165 000 au quatrième



trimestre de 1998. De même, les achats de biens d'électronique grand public ont progressé de façon vigoureuse (+18% sur l'ensemble de l'année), en partie sous l'impulsion de la Coupe du monde de football en France, mais surtout grâce aux achats de produits informatiques et de téléphones mobiles. En près d'un an, le taux d'équipement des ménages en micro-ordinateurs a progressé de 3 points pour atteindre 19% en juin 1998. Concernant les téléphones mobiles, le taux d'équipement a quasiment doublé en 1998 pour atteindre 20% environ au début de l'année 1999. Cette diffusion a été favorisée par des baisses de prix pratiquées dans la grande distribution.

Les produits manufacturés plus traditionnels ont également bénéficié du contexte favorable à la consommation en 1998. Ainsi, les achats d'habillement-cuir ont progressé de +2,7%. De même, les achats de meubles et d'appareils électro-ménagers du foyer ont également été dynamiques (+3,9%), et ce après trois années de quasi-stagnation. Les professionnels font état dans ces deux secteurs du retour de la clientèle vers des produits de qualité supérieure, ce qui explique une partie des hausses observées.

Au premier semestre de cette année, la consommation de produits manufacturés devrait continuer de progresser, quoiqu'à un rythme sans doute un peu moins vigoureux qu'en 1998, à l'image de la consommation totale. L'observation des taux d'équipement en produits innovants dans les pays où leur diffusion a été précoce laisse à penser que ces taux d'équipe-

TAUX D'ÉPARGNE

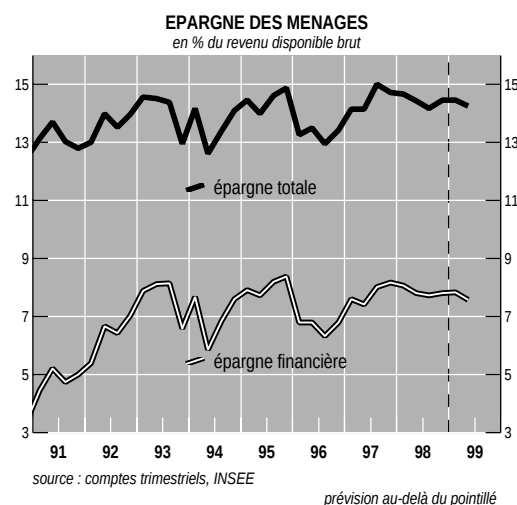
	Niveaux semestriels					Niveaux annuels		
	1997		1998		1999	1997	1998	1999
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.			
Taux d'épargne	14,2	14,9	14,6	14,3	14,3	14,5	14,4	14,3
Taux d'épargne financière	7,5	8,1	7,9	7,8	7,7	7,8	7,8	7,7

■ Prévision

ment devraient encore sensiblement s'accroître en France cette année. En particulier, la poursuite des baisses de prix devrait permettre de toucher une clientèle de ménages plus modestes.

Engouement pour les services de loisir et de tourisme

La consommation de services a été tirée en 1998 par l'augmentation des dépenses de loisir et tourisme des Français. Les dépenses en hôtels-café-restaurants ont progressé de +3,8%, après +2,2% en 1997. Les transports ont bénéficié de la hausse de la fréquentation des services ferroviaires, dopée par le développement du trafic sur les TGV européens. Le trafic de transport aérien a également crû à un rythme soutenu (+4,8%). Enfin, la consommation de services de télécommunications est marquée par le développement de la téléphonie mobile et les baisses de tarifs dans la téléphonie fixe.



Au début de cette année, ces tendances devraient se poursuivre. Les consommations en services de télécommunications devraient continuer à enregistrer des taux d'évolution très soutenus. Il en serait de même pour les services de télévision, tirés par le développement du satellite. ■